



APPRENTISSAGE BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE HIPPIQUE



L'APPRENTISSAGE, UN ATOUT POUR VOTRE REUSSITE

Une formation adaptée au marché de l'emploi

Nos objectifs :

- Etre capable d'utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information (U.C.1)
- Etre capable de situer les enjeux sociétaux et environnementaux liés au secteur hippique (U.C.2)
- Etre capable de caractériser le fonctionnement de l'entreprise hippique dans un contexte de durabilité (U.C.3)
- Etre capable d'organiser les prestations et les activités de l'entreprise hippique en lien avec les publics accueillis (U.C.4)
- Etre capable de gérer le travail au sein de l'entreprise hippique dans le respect de la législation, de la santé et de la sécurité au travail (U.C.5)
- Etre capable de réaliser le suivi administratif et économique de l'entreprise hippique (U.C.6)
- Etre capable de commercialiser les produits et prestations de l'entreprise hippique dans le respect du cadre réglementaire (U.C.7)
- Etre capable d'élaborer un projet professionnel (U.C.8)
- Etre capable d'assurer la conduite et l'entretien d'une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal (U.C.9)
- Etre capable de gérer le travail et la valorisation du cheval dans le respect de la réglementation, du bien-être animal, de la sécurité et de la santé au travail (U.C.10)
- **2 UCARE** : Communiquer en anglais technique et commercial / Observer, évaluer et juger des chevaux à l'occasion de compétitions équestres

Filière Cheval

- 4^{ème} - 3^{ème}
- CAPa Palefrenier Soigneur
- **BP Responsable d'Entreprise Hippique**
- **Animateur Equitation**
- BP JEPS Activités Equestres
- DE JEPS Activités Equestres

Une insertion dans la vie active

- Le BP REH est un diplôme délivré par le **Ministère de l'Agriculture** par validation d'unités capitalisables (UC). Les UC permettent d'évaluer le niveau de compétence attendu en fin de formation.

Ce diplôme permet de s'insérer dans la vie active (création d'entreprise hippique ou gestion d'une structure équestre comme salarié) ou de poursuivre ses études en BP JEPS « activités équestres » puis DE JEPS « sports équestres ».

Possibilité de valider 1 ou plusieurs blocs de compétences

Une individualisation du parcours de formation grâce à une équipe de professionnels entièrement à votre écoute



Retrouvez toutes les informations sur les formations proposées par le CDFAA de la Corrèze à cette adresse : <https://cdfaa-de-la-correze.com>

TAUX D'INSERTION
Voir site internet

TAUX DE SATISFACTION
Voir site internet

CDFAA de la Corrèze
Site de Tulle-Naves - Cézarin – 19460 NAVES
05 55 26 85 34
cfa.tulle-naves@educagri.fr
www.cdfaa-de-la-correze.com



CDFAA de la Corrèze

Apprentissage et handicap
Etablissement en capacité
d'accueillir des publics en situation
de handicap.

Page 1 sur 2



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

Liberté
Égalité
Fraternité

V5-14/09/2021

APPRENTISSAGE

BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE HIPPIQUE



Diplôme de niveau 4
Formation en alternance

CDFAA de la Corrèze

Le titulaire de ce diplôme travaille une majeure partie de son temps à l'extérieur, en toute saison. Il monte à cheval presque quotidiennement. Les soins aux animaux, la maintenance des bâtiments, installations et matériel et l'entraînement des chevaux relèvent de son activité quotidienne. Les activités de valorisation concernent un animal aux caractéristiques spécifiques (connaissance, compréhension du comportement et approche de l'animal dans des conditions de sécurité satisfaisantes), et impliquent une organisation du travail particulière : le salarié suit en principe toujours les mêmes chevaux. Il est amené à accueillir un public amateur pour des activités de loisirs et sera l'interlocuteur de professionnels des courses et de l'élevage.

Objectifs :

Le CDFAA de la Corrèze, site de Naves vous propose une formation de **BP Responsable d'Entreprise Hippique** qui répond aux besoins des professionnels.

L'objectif de cette formation permet à l'apprenant de travailler dans les secteurs de la filière Hippique :

- Elevage
- Centre Equestre
- Ecurie de pensions pour chevaux
- Ecurie de cavalier, écurie d'entraînement de course
- Fabricants et distributeurs d'aliments et d'équipements

Conditions d'admission et organisation pratique :

- ✓ L'apprenant doit avoir moins de 30 ans à la signature du contrat.
- ✓ Il n'y a pas de limite d'âge si l'apprenant est reconnu travailleur handicapé.
- ✓ Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus comme les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau.
- ✓ Etre titulaire d'un CAP agricole
- ✓ Possibilité d'hébergement et de restauration. Pour les tarifs, nous consulter.

➤ Pas de pré-requis particulier hormis la maîtrise de la langue française.

Contenu pédagogique :

➤ Enseignement technologique et professionnel :

U.C.1. : 204h

U.C.2. : 85h

U.C.3. : 34h

U.C.4. : 136h

U.C.5. : 34h

U.C.6. 34h

U.C.7. : 17h

U.C.8. : 34h

U.C.9. : 306h

U.C.10. : 170h

UCARE 1 – UCARE 2 : 136h

Durée, alternance et délai d'accès :

La durée moyenne du parcours en centre est de **1190h sur 2 ans** avec la possibilité d'adaptation selon les diplômes acquis.

Le parcours alterne des périodes en centre de formation (17 semaines en 1^{ère} et en 2^e année) et des périodes en entreprise.

Un planning d'alternance est établi annuellement par le CDFAA de la Corrèze. La formation débute en Septembre mais il est possible d'y accéder à tout moment.

L'apprenant est salarié de l'entreprise, il est rémunéré en fonction de son âge, rémunération calculée sur la base du SMIC selon la loi en vigueur :

<https://www.lapprenti.com/html/apprenti/salaire.asp>

Modalités d'inscription :

- ✓ Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- ✓ Retirer un dossier d'inscription au CDFAA de la Corrèze, site de Naves auprès du secrétariat administratif ou prendre contact avec le centre de formation.
- ✓ Réaliser un diagnostic global à l'entrée en formation afin d'adapter la formation en fonction de votre parcours.

Modalités pédagogiques :

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participation à des manifestations.